

Libération conditionnelle—Loi

s'incliner devant la volonté des élus. Voilà une démarche très logique qui pourrait être suivie. Mais puisque le Sénat existe, cessons de le bousculer et d'exiger qu'il adopte automatiquement tout ce qu'on lui envoie. Ou bien on a le courage de dire que nous abolirons le Sénat, ou bien, puisque le Sénat existe...

M. Turner (Vancouver Quadra): Un Sénat élu.

M. Prud'homme: ... puisque le Sénat existe, il doit jouer son rôle.

Un député néo-démocrate a demandé à mon chef quelle était la position du Parti libéral au sujet du Sénat. Mon chef et notre caucus ont fait savoir publiquement que s'il doit y avoir un Sénat, nous préférons qu'il soit élu. Cela, nous l'avons dit publiquement.

Des voix: Bravo!

M. Prud'homme: Quand il y aura un débat là-dessus, si jamais il y en a un, j'aurai certaines vues à exprimer. Cependant, ce n'est pas le moment.

● (1740)

[Français]

J'en arrive à l'ancien solliciteur général, monsieur le Président. Voyez-vous ce que je regrette, c'est que la population nous écoute actuellement, les journalistes nous scrutent, ils se demandent pourquoi on est là, qui a raison. Monsieur le Président, vous savez très bien, je regarde les gens qui nous écoutent à la tribune, je sais très bien ce qu'ils pensent. Quand un gouvernement arrive et dit: on va être dur pour les criminels, ne vous inquiétez pas, la sécurité de l'État on va y voir! On sait que c'est populaire, et cela personne ne va vous dire le contraire. Je vois le vice-président de la Chambre, un éminent criminaliste, un criminaliste de grande classe, je sais très bien qu'il sait que la population aime lorsqu'on tape sur plus petit que soi et qu'elle aime à ce qu'on tape surtout sur les criminels pour faire peur aux gens. Ça c'est de bon ton. Ça ne me plaît pas, parce que j'aime à parler directement aux électeurs chez moi. Je leur dis: Oui, mais écoutez, c'est trop facile de dire: «Vous savez, les criminels qui vont se promener...» sans donner d'explication, je pense, monsieur le Président, que c'est très populaire de le faire, mais ça ne règle pas le problème: pourquoi nous avons été rappelés.

L'ex-solliciteur général s'est spécialisé dans ce qu'on appelle au Québec les épouvantails à corneilles. Vous savez, faire peur au monde, on dit ça au Québec. C'est une expression bien courante, bien connue, faire peur au monde. Qu'est-ce qu'il a dit? Je vais vous rappeler deux déclarations dont l'une vous ne vous souvenez pas. A un certain moment on ne parlait que d'une chose au Canada, c'était du terrorisme: le terrorisme ici, le terrorisme là. Vous souvenez-vous du jour où l'ex-solliciteur général s'est levé et a dit: Je veux vous dire qu'à compter du mois d'août prochain...

[Traduction]

L'hiver dernier, l'ancien solliciteur général disait «je tiens à vous dire qu'à partir du mois d'août vous verrez ce qu'il en est du terrorisme». Mon collègue était avec moi à Mexico à ce moment-là. Nous étions à la réunion de l'Union interparlementaire. Il avait dit alors «je tiens à ce que vous sachiez qu'au

mois d'août nous aurons une brigade spéciale». Je n'ai rien pu faire d'autre que rire. J'avais l'impression qu'il aurait été plus malin de la part du solliciteur général de se lever un matin et de dire: «Oyez, oyez, peuples du monde entier, je tiens à ce que vous sachiez qu'à partir d'aujourd'hui nous avons une brigade spéciale pour s'occuper du terrorisme» plutôt que de donner un préavis: «Dépêchez-vous les amis, si vous avez un mauvais coup à faire au Canada faites-le avant le mois d'août, car alors nous aurons une brigade spéciale». Ce n'est pas moi qui ait choisi cette voie, c'est lui. Je pensais qu'il aurait sa leçon, mais je m'aperçois maintenant qu'il voulait devenir ministre de la défense et qu'il a réussi. Il est maintenant ministre de la Défense nationale. Il n'y aura plus de problèmes. Les terroristes n'ont qu'à bien se tenir, car l'ancien solliciteur général est maintenant ministre de la Défense nationale.

Qu'a-t-il dit récemment? Des choses qui m'ont poussé à intervenir aujourd'hui. Je ne me considère pas comme agressif, mais j'ai pensé que c'était aller un peu loin que d'annoncer comme l'a fait l'ancien solliciteur général: «Tout délai met en péril la sécurité et même la vie des Canadiens» et encore: «Nous sommes sur une bombe à retardement qui menace d'exploser». Après avoir écouté cela les Canadiens se sont dit: «Heureusement, nous sommes entre bonnes mains, il va faire quelque chose.»

Le nouveau leader à la Chambre est un ami, je lui souhaite beaucoup de chance. Notre amitié n'en sera pas affectée. Toutefois, je voudrais lui demander ce que pensent les Canadiens. On nous rappelle parce que nous sommes sur une bombe à retardement. Si c'est vrai, je suis heureux d'être ici à faire mon devoir. Le projet de loi a été déposé le 27 juin 1985, mais il a fallu attendre pas mal de temps avant qu'on le mette en discussion. Et puis tout à coup le gouvernement dit au Sénat de se presser. Il a dit cela un an après le 27 juin 1985, le 27 juin 1986.

Une voix: C'est irresponsable!

M. Prud'homme: J'ignore si le gouvernement est irresponsable, mais les Canadiens jugeront. Nous aurons encore bien d'autres occasions de parler de défense nationale. L'ex-solliciteur général admettra, j'en suis sûr, qu'il n'a pas fait preuve de prudence en annonçant il y a de nombreux mois qu'il aurait une brigade spéciale en août. Il doit au moins admettre que ce n'était pas très sage de faire une telle déclaration. Il n'aurait pas du alerter les terroristes du monde entier. Nous ne voulons pas les voir dans notre pays. Il n'aurait pas du dire qu'il ne serait pas capable de les affronter avant le mois d'août.

Il a eu tort. Je laisserai les Canadiens juger s'il avait raison. Je crois qu'il s'agit d'une véritable erreur. Je n'ai pas cru la deuxième déclaration, lorsqu'il a effrayé les Canadiens pour leur dire ensuite de ne pas s'en faire, qu'il allait les protéger.

[Français]

Alors, monsieur le Président, je comprends, je n'ai jamais pu parler autrement que de parler avec... Quand je crois... Voyez-vous la différence qu'il y a entre certains hommes et certaines femmes politiques, mon cher collègue, le nouveau président du caucus du Québec, élu d'ailleurs à la suite d'un vote très serré, mais élu, donc je vous félicite.